



RAPPORT D'ACTIVITE 2011

Agence Locale de l'Énergie et du Climat





SOMMAIRE

1	CONNAITRE LE TERRITOIRE, PROPOSER DES SCENARIOS, ACCOMPAGNER LES PLANS CLIMAT ENERGIE	3
1.1.	LES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC	3
1.2.	PROSPECTIVE « PLANIFICATION ENERGETIQUE FACTEUR 4 »	5
2	SOBRIETE ET EFFICACITE ENERGETIQUE	6
2.1.	CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE	6
2.2.	PRISE EN COMPTE DE L'ENERGIE DANS LA CONSTRUCTION, LA RENOVATION ET LES PROJETS D'AMENAGEMENT	7
3	DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES	8
3.1.	ETUDE PROSPECTIVE RESSOURCES ENR&R	8
3.2.	GROUPE DE TRAVAIL GEOTHERMIE PROFONDE	9
3.3.	ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS ENR	9
3.4.	ACCOMPAGNEMENT APPELS A PROJETS ENR	10
4	COMMUNIQUER, SENSIBILISER, MOBILISER	11
5	EUROPE	12
6.1	VEILLE EUROPEENNE	12
6.1	VEILLE EUROPEENNE	12
6	BILAN FINANCIER 2011	13
6.1	CHARGES D'EXPLOITATION	13
6.2	RECETTES D'EXPLOITATION	13
7	VIE DE L'ASSOCIATION	14
7.1	L'EQUIPE SALARIEE	14
7.2	FORMATION DU PERSONNEL	14
7.3	VIE DE L'ASSOCIATION	15

1 Connaître le territoire, proposer des scénarios, accompagner les plans climat énergie

1.1. Les éléments de diagnostic

En matière de lutte contre le changement climatique, l'État a publié, à la mi-2011, les décrets d'encadrement des nouvelles obligations pour les collectivités : la production d'un inventaire de gaz à effet de serre (GES) et d'un plan climat énergie territorial (PCET) pour la fin 2012.

Les Plans Climats Energie Territoriaux

Intégrée au groupe de travail PCET constitué par le Conseil Général et la CUB, l'ALEC y effectue un rôle opérationnel et technique et accompagne les collectivités (Conseil Régional Aquitaine, Conseil Général Gironde, CUB, COBAS, villes de Bordeaux, Mérignac et Pessac, Pays des Landes de Gascogne, Pays de la Haute Gironde), notamment dans la réalisation d'un diagnostic énergétique territorial, dans la définition chiffrée des objectifs et dans la mise en place d'actions.

Ce groupe a vocation d'être une force d'entraînement pour d'autres territoires girondins.

Bilans énergétiques de territoires

Le **Plan Climat de la CUB** engage l'agglomération dans une démarche de réduction de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre de -20% à -25% en 2020 et -75% en 2050 (le facteur 4).

Pour accompagner le pilotage de l'évolution des émissions du territoire, l'ALEC a mis à jour le bilan énergétique 2007 de la CUB, notamment en révisant les données sur les

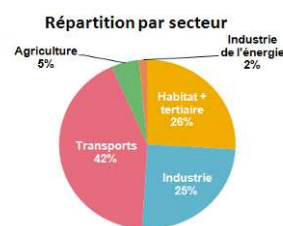
consommations diffuses (bois-bûche, fioul domestique...) sur la base d'indicateurs statistiques régionaux.

Le bois (bûche notamment) constitue ainsi le *1^{er} poste de consommation d'énergie renouvelable pour le secteur habitat-tertiaire*.

Derrière ce résultat, qui pourrait s'avérer encourageant, se cache une autre réalité.

Avec des rendements de coûts de production médiocres (20 à 60%) les cheminées domestiques optimisent mal le pouvoir calorifique du bois bûche et sont sources d'importantes émissions de particules atmosphériques particulièrement nuisibles en milieu urbain.

Dans le cadre de la démarche **de PCET du Conseil Général**, l'ALEAB33 a réalisé une première version du bilan énergétique du territoire girondin.



Les premiers résultats

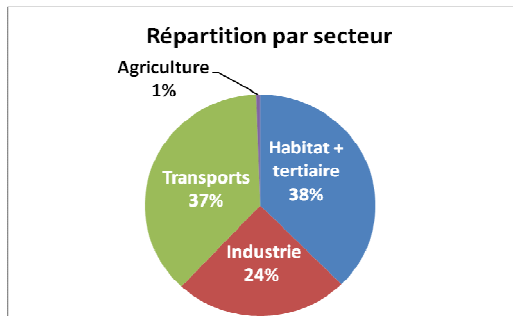
présentés correspondent aux consommations d'énergie agrégées de l'année 2010. Il s'agit d'une version provisoire, qui ne comporte pour l'instant que les consommations d'énergie et les émissions de GES directs associés.

En 2010, pour l'ensemble du territoire de la Gironde les *consommations d'énergie* s'élèvent à **34 000 GWh** et les *émissions de gaz à effet de serre* à **9 000 kteqCO₂**.

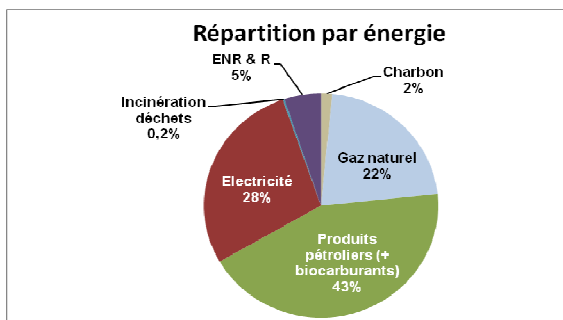
Qu'est-ce qu'un bilan énergétique ?

Un bilan énergétique permet de suivre les flux énergétiques d'un territoire, incluant l'approvisionnement, la transformation et la consommation énergétique. C'est un outil d'aide à la décision destiné aux acteurs de l'énergie et aux pouvoirs publics dans la réflexion sur le développement d'une stratégie énergétique appliquée à un territoire. C'est par ailleurs un outil de sensibilisation auprès de publics plus larges (ménages, scolaires, universitaires, etc.) sur les flux de produits énergétiques d'un pays.

Les deux principaux secteurs consommateurs sur le département de la Gironde *sont les transports et l'habitat-tertiaire*, avec respectivement 38% et 37%.



Le territoire de la Gironde est dépendant à 95% des énergies fossiles et fissiles. Avec 5 % de la consommation totale, les énergies renouvelables et de récupération (ENR&R) locales consommées sur le territoire de la Gironde correspondent essentiellement à l'utilisation *de bois-énergie*, retrouvée en grande partie dans le secteur de l'habitat.



ORECA : Observatoire Energie-Climat

Afin d'assurer le suivi, l'évaluation et le pilotage du Schéma Régional Climat - Air - Energie (SRCAE), le Conseil régional Aquitaine, la DREAL Aquitaine et l'ADEME ont pris la décision de créer un Observatoire, dénommé « ORECA ».

Fin 2011, l'ALEC a conventionné avec AIRAQ, pilote de l'Observatoire, pour alimenter ou compléter la partie « énergie et GES » de cet observatoire.

En 2012, cette collaboration devrait parvenir à :

- ✓ la réalisation des bilans régionaux (énergétique et GES)
- ✓ la détermination des indicateurs de suivi et d'évaluation du SRCAE en matière d'énergie et de GES
- ✓ l'analyse des potentiels de développement de la production énergétique régionale

1.2. Prospective « Planification énergétique facteur 4 »

L'étude engagée vise à construire une base de connaissance de *l'état de la demande et de l'offre énergétique* sur les différents territoires communautaires. Il s'agit d'une part, de pouvoir identifier les sites consommateurs d'énergie et d'autre part, de décrire les offres actuelles et les gisements en énergies renouvelables ou « fatales » à développer.

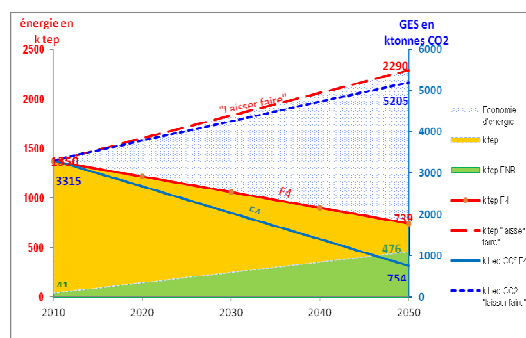
Cet outil doit ainsi permettre, dans le cadre d'une stratégie « facteur 4 » à l'horizon 2050, de déterminer les enjeux en termes d'efficacité et de mutation énergétiques sur chacun des grands tissus urbains caractéristiques de la CUB. Il sera alors possible de proposer des actions adaptées à chaque type de territoire lors de la réalisation de projets urbains.

La première phase de ce travail, **réalisé en partenariat avec l'A'URBA**, s'intéressait au *parc bâti résidentiel de la CUB* et proposait un certain nombre de solutions visant à réduire ses besoins énergétiques et opérer sa mutation vers les énergies renouvelables.

Après une analyse de la demande en énergie du parc résidentiel de la CUB et des gisements en énergies renouvelables et récupérables du territoire communautaire, l'étude a mis en *adéquation demande et offre en énergie* sur **quatre secteurs représentatifs des tissus résidentiels** (centralité, échoppes, diversifié et pavillonnaire) caractéristiques de la CUB.

Les analyses ont permis de proposer un certain nombre de principes de la planification énergétique sur le territoire communautaire :

- ✓ **Promouvoir les réseaux de chaleur intégrateurs** (mobilisation des sites à projets pour l'installation de chaufferie afin de desservir les consommateurs existants à proximité)
- ✓ **S'appuyer** sur des **consommateurs énergétiques clés** (équipements publics, logements sociaux) pour équiper le territoire de réseaux énergétiques structurants qui seront renforcés au fur et à mesure des réhabilitations thermiques
- ✓ **Identifier les ENR&R mobilisables** sur la CUB pour desservir l'ensemble des bâtiments à travers des systèmes de production énergétique mutualisée ou individuelle.



Les analyses en coût global conduites sur Mérignac « Pichey-Yser » et sur Pessac Cap-de-Bos montrent que, d'un point de vue économique, le problème de priorisation entre mutation énergétique et rénovation thermique se pose différemment pour les solutions mutualisées et pour les solutions individuelles.

Dans le cas de solutions individuelles, la rénovation est prépondérante dans le bilan économique et environnemental

Dans le cas de solutions mutualisées (réseaux de chaleur), la mutation énergétique présente un intérêt économique plus important que la rénovation seule.



La poursuite de l'étude visera à une **approche globale de la planification énergétique** notamment avec l'identification du potentiel de développement des réseaux de chaleur, toujours dans une réflexion d'adéquation des ressources aux besoins de l'échelle de la CUB, et à la réalisation d'études de quartiers à portée opérationnelle

2 Sobriété et efficacité énergétique

2.1. Conseil en Energie Partagé

Entretien avec Mme MARTIN-CHADOURNE, conseillère municipale en charge de l'Agenda 21 dans la **commune de Branne**, qui a mis en place le **Conseil en Energie Partagé (CEP)** en début d'année.

Pourquoi avez-vous décidé de mettre en place le CEP ?

Avec l'augmentation constante du prix des énergies et des factures de plus en plus élevées, il était nécessaire que nous mettions en œuvre sur nos bâtiments communaux des actions de maîtrise de l'énergie afin de limiter ces dépenses. N'ayant pas de compétences dans le domaine de l'énergie au sein de la collectivité, nous avons donc fait appel à l'ALEC. Cette structure nous avait été conseillée par la responsable de la mission Agenda 21 du Conseil Général de la Gironde.

Suite au bilan des consommations énergétiques de 2007 à 2009 rendu en début d'année, quelles premières actions vont être réalisées ?

Nous avons décidé de remplacer l'année prochaine l'ensemble des menuiseries simple vitrage de la mairie, action apparue comme prioritaire suite au bilan énergétique. Nous allons également isoler les murs de ce bâtiment.

D'autres actions, nécessitant un investissement faible voire nul, ont été ou vont être réalisées : calorifugeage du réseau de chauffage de l'ensemble groupe scolaire/mairie, programmation plus adaptée pour le chauffage de la mairie, ...

Toutes ces actions, préconisées lors du bilan CEP, auraient-elles vu le jour sans la mise en place de cette démarche ?

Pour certaines oui (nous avons ainsi déjà pensé à remplacer les fenêtres de la mairie), mais pas dans les mêmes délais : le bilan énergétique effectué a permis que les décisions soient prises beaucoup plus vite.[...] Enfin, ces préconisations s'inscrivent dans une démarche globale de maîtrise de l'énergie, approche transversale à laquelle nous n'aurions pas forcément eu recours

Qu'attendez-vous pour la suite ?

Le suivi des consommations prévu chaque année me semble indispensable, tout comme l'accompagnement technique sur tous les projets en lien avec l'énergie. Il est également important d'être soutenu et régulièrement sollicité ; cela nous permet de nous remotiver si besoin et nous incite à ne rien oublier.

Conseilleriez-vous le CEP à d'autres collectivités ?

Oui, surtout pour les petites communes qui n'ont pas de personnel suffisamment qualifié dans le domaine de l'énergie. C'est une aide et un soutien important.

Le *Conseiller en Energie Partagé*

(mutualisé entre plusieurs communes) accompagne les collectivités de moins de 10 000 habitants dans :

- La réalisation d'un bilan énergétique de l'ensemble du patrimoine communal
- Le suivi énergétique personnalisé
- L'accompagnement à la mise en place du programme d'actions
- L'accompagnement des projets de construction ou d'intervention sur l'existant
- L'animation des actions de formation et de sensibilisation
- Les échanges de bonnes pratiques



Depuis sa mise en place fin 2007, **22 collectivités** ont recouru au CEP sur leur patrimoine communal.

Quelques indicateurs **« bâtiment »** cumulés :

- 192 bâtiments suivis pour une superficie totale de 86 000 m²
- 104 000 habitants concernés
- Consommation d'énergie: 11 400 MWh
- Dépenses : 1 041 000 €
- Emissions CO₂ : 2 353 tonnes

Suite aux premiers éléments de diagnostic, certaines collectivités souhaitent compléter le CEP par des compléments d'informations sur des bâtiments identifiés comme prioritaires. Une seconde phase permet d'identifier les solutions les mieux adaptées pour réduire les consommations et les dépenses associées à l'exploitation du bâtiment, ainsi que d'améliorer le confort thermique.

- 8 bâtiments suivis
- Accompagnement de 2 projets de construction et 2 projets de rénovation
- Accompagnement sur des remplacements d'installations de chauffage

L'ALEC, par le biais de ses préconisations, permet aux collectivités concernées d'accéder aux objectifs du Facteur 4 sur le territoire girondin



L'Agence, grâce à son travail de terrain a la possibilité de répertorier les travaux ouvrant droit aux **Certificats d'Economie d'Energie (C.E.E)** et de valoriser la démarche en cours d'élaboration au Conseil Général de la Gironde.

Quelques collectivités ont ainsi engagées des travaux touchant à **l'isolation** (toit et ouvrants) et au remplacement de **matériel de chauffage** (chaudière à condensation) qui permettaient d'atteindre une économie d'énergie en CEE d'environ **3 GWh cumac**.

2.2. Prise en compte de l'énergie dans la construction, la rénovation et les projets d'aménagement

L'ALEC accompagne et mobilise les **baillleurs sociaux** sur la problématique de rénovation thermique du patrimoine. Elle souhaite ainsi, sur la base de quelques études phares, appuyer une méthodologie reproductible afin de favoriser et d'impulser des opérations de réhabilitation.



En 2011 elle a conduit une étude dans le secteur du patrimoine sauvegardé pour sa mise en valeur (PSMV). Cette étude a permis d'élaborer des prescriptions techniques pour maîtriser les consommations d'énergie dans le respect des exigences

spécifiques architecturale et constructive, dans le cadre d'une démarche intégrée

L'Agence est aussi un support de la CUB pour assurer le suivi du **référentiel de QEL** selon le dispositif voté par le conseil de février 2011.

Suite à différentes sollicitations, l'ALEC a développé un plan de conseil et d'accompagnement à destination des **copropriétés**.

Cet accompagnement a pour but d'aider les copropriétés à réaliser les travaux ou améliorations véritablement adaptés à leurs situations, en vue de réaliser des économies d'énergie.

Les modalités sont précisées dans une **Charte d'engagement**, qui prend en compte **l'animation de proximité** avec les conseils syndicaux et les copropriétaires (exemple du travail engagé en 2011 sur l'accompagnement

du Burck), mais également la **phase d'expertise et de conseils** sur la rénovation du bâti et des équipements (visites sur site, bilan énergétique, suivi de recommandations de travaux et le cas échéant accompagnement travaux).

L'ALEC prend soin d'agir en complémentarité et d'assurer un relais avec les réseaux « EIE » et précarité énergétique.

Zoom sur l'animation de proximité du Burck

Cette animation auprès des copropriétaires va permettre de mieux comprendre et s'approprier la solution technique envisagée pour la réhabilitation de la résidence du Burck.

Les permanences tenues ont permis :



- De donner les éléments des diagnostics
- D'expliquer la solution retenue et la mise en œuvre des travaux à effectuer pour obtenir un label THPE.
- D'estimer le coût des travaux
- D'indiquer les aides financières envisageables

En 2011, 20% des copropriétaires (176 copropriétaires sensibilisés) auront bénéficié de cet accompagnement de proximité, créant ainsi une dynamique autour du programme de rénovation.

La ville de Mérignac souhaite mettre en place une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** pour la réhabilitation de la résidence du Burck.

Cette OPAH peut inciter le versement de subventions apportées par l'ANAH, les villes de Mérignac et Pessac, la CUB, le Conseil Général de la Gironde, le Conseil Régional Aquitain et le FEDER.



Les collectivités ont désormais intégré la nécessité de réfléchir à la question de l’approvisionnement énergétique le plus tôt possible dans les opérations de construction et d’aménagement urbain. De ce fait, l’ALEC est de plus en plus sollicitée par ses partenaires pour accompagner ou réaliser des pré-études de **desserte énergétique** sur de nouveaux projets, consolidée par les études de planification.

Concernant la **ZAC Bastide Niel**, la CUB a lancé en 2010 une étude de faisabilité énergétique pour évaluer et dimensionner un projet de construction de 285 000 m² dont l’ambition est d’atteindre “zéro énergie fossile”. Cette

étude, confiée à un bureau d’études en énergétique et suivie par l’ALEC, annonce dans ses conclusions la nécessité de développer un réseau de chaleur pour alimenter l’ensemble des bâtiments en chauffage et eau chaude sanitaire.

Concernant la production de chaleur, deux énergies renouvelables sont adaptées à ce projet : le bois énergie ou la géothermie profonde.

L’agence s’est positionnée en faveur de la géothermie profonde. Cette solution a également été retenue par la CUB à l’issue du rapport de synthèse.

3 Développement des énergies renouvelables

3.1. Etude prospective ressources ENR&R

L’ALEC a réalisé un **inventaire des ressources ENR&R** sur le territoire de la CUB pour son Plan Climat, en qualifiant et en quantifiant les gisements mobilisables pour l’atteinte de cet objectif. Ce premier travail, bien qu’évolutif, donne déjà les prémices de la future desserte en chaleur et en électricité du territoire à l’horizon 2050.

Unité : ktep	2007	2050	Part %	
Solaire thermique	0,16	24,1	10	14 000 m ² sur logt + 27 ha centrales
Bois réseau + individuel	4	44,7	18	60 chaufferies 5 MW + 9000 individuels
Déchets UIOM : cogé + stockage	10,3	32,5	13	rétrofit usine sur modèle Malmö
Cogénération biomasse	0,4	81,6	32	45 MWth + 120 MWth + 1750 micro cogé
Récup sur eaux usées	0	16	6	4 PAC 2 MW + 190 PAC 0,22 MW
Géothermie profonde	2	40,2	16	25 doublets géoth 65 PAC 1,5 MW
PAC individuelles	1,6	12	5	35 000 PAC
TOTAL chaleur ENR	18,6	251	100	

Le scénario présenté ici constitue une première approche des énergies à mobiliser, mais d’autres scénarii devront voir le jour progressivement, en fonction des politiques locales menées, et en lien avec les résultats de la planification énergétique

Tableau 1 : scénario ALE n°1 : Inventaire des ressources EnRR (chaleur) à mobiliser sur la CUB pour atteindre le facteur 4



3.2. Groupe de travail géothermie profonde

L'ALEC, par la co-animation du groupe de travail géothermie, peut mobiliser les différents acteurs et optimiser l'utilisation énergétique de cette ressource.

Le développement de la géothermie profonde pose la question de l'impact des nouveaux projets sur la ressource en eau, notamment sur les aspects thermiques.

Cette année le groupe de travail a posé les bases du projet *d'étude de modélisation hydrogéologique et thermique du sous-sol.*

3.3. Accompagnement de projets ENR

Les collectivités locales, ayant un rôle central à jouer dans la création d'un cadre favorable et incitatif au développement des EnR, déploient un certain nombre d'initiatives afin de répondre aux objectifs nationaux et aux dispositifs infrarégionaux (SRCAE, PCET...):

- ✓ L'utilisation d'EnR pour l'approvisionnement énergétique des bâtiments communaux et des constructions neuves
- ✓ Réflexion sur le développement de la production décentralisée d'EnR au travers de la réhabilitation ou de l'exploitation de leur patrimoine
- ✓ Etat des lieux des filières ENR et potentiel de développement
- ✓ Réflexion sur l'intégration d'ENR dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement et environnementales (SCOT, PLU, ZAC, etc.)

L'ALEC accompagne les collectivités locales dans cette réflexion et dans la mise en œuvre de leurs projets. A travers son action « de terrain » l'ALEC participe ainsi à **l'animation et à l'émergence des projets ENR.**

L'approvisionnement en bois de certains des projets pourrait être assuré par des *structures existantes* telles que la CAFSA ou par des *structures potentielles à venir* (Logistique Bois Energie à Braud et Saint Louis, SMICVAL...).

Cela participe également au développement de la filière bois énergie locale en cours de réflexion sur le **territoire de la Haute Gironde.**

En 2011 l'ALEC :

- a accompagné **5 collectivités** pour des projets de *réseau de chaleur bois énergie.*
- a commencé, dans le cadre de l'accompagnement PCET du Pays de la Haute Gironde, l'évaluation d'une *filière d'approvisionnement en bois – biomasse énergie*, destinée à des chaufferies bois du territoire.
- a étudié l'opportunité de *production de plaquette bois énergie* à partir du refus de crible de compostage pour un Syndicat d'eau et de déchets (SMICVAL)
- a suivi des projets de *production d'ENR décentralisée* portés par des développeurs privés sur son territoire (unité de méthanisation à Marcillac)

Zoom sur une production locale de plaquettes

Le SMICVAL étudie la possibilité de **production de plaquette bois énergie** à partir du refus de crible du compostage (matière ligneuse des déchets verts).

- La plaquette pouvant être produite correspondrait à une **typologie C2** (granulométrie entre P45 et P63 et un taux d'humidité entre 30 et 40%), **voir C1**
- La production annuelle de C2 est estimée à **1400t/an**
- Elle pourrait alimenter des **chaufferies de puissance > 400 kW** (voir > 200 – 300 kW pour certains types de chaudières lorsque celle-ci a été prévue dès la conception). La production de plaquettes est rentable économiquement avec un **temps de retour inférieur à 2 ans**
- Contribution à la création d'emplois locaux
- Le coût de production est évalué à **18€ TTC/tonne** de produit fini

Le **marché potentiel** pour la vente des plaquettes dans un rayon de 20 km autour du territoire du SMICVAL fait remonter un besoin **d'environ 650 t/an** (voir 1 400 t avec les plaquettes de qualité entre le C1 et le C2).

Avec les chaufferies existantes de la CUB (Talence, St Médard en Jalles, Blanquefort..) ce tonnage peut monter jusqu'à **2 800 t**.

Mais le marché le plus intéressant, est celui des chaufferies à venir (en étude), dont celles du patrimoine du CG33 (collèges).

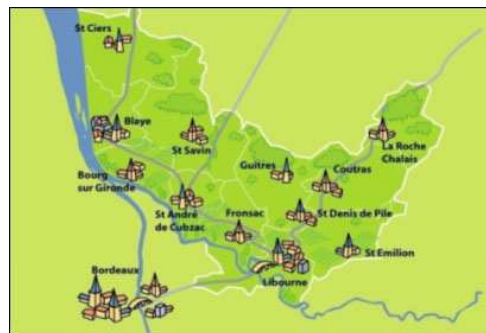


Figure 1 : territoire du SMICVAL

3.4. Accompagnement appels à projets ENR

Dans l'objectif d'amener le territoire girondin à se projeter sur la question de la transition énergétique, le CG33 a lancé en 2010 **l'appel à projet ENR**.

L'ALEC, a, grâce à sa connaissance du terrain, pu ainsi participer à la sélection des projets et accompagne deux des collectivités dans la réalisation des études menées par le Bureau d'étude retenu.

Dans sa démarche globale, L'Agence vise la **capitalisation, la reproductibilité et la diffusion de ses méthodologies** afin de faire émerger et valoriser les projets.

4 Communiquer, Sensibiliser, Mobiliser

Le cadre général de la communication de l'agence est le partage et l'amélioration des compétences et la diffusion des bonnes pratiques. Elle s'articule autour des axes suivants :

- promotion de l'agence
- visibilité – médias
- réseaux
- participations à des manifestations

Le 10 novembre 2011 une vingtaine de partenaires ont assisté à l'Atelier « **Prospective Facteur 4 et mutation énergétique d'un territoire -exemple de la CUB** ».



L'objectif était de faire un rappel sur les éléments de connaissance (bilan énergétique, ressources ENR) et d'établir une discussion avec des intervenants (A'URBA, AIRAQ, ADEME) autour des éléments de prospective élaborés par l'ALEC.

3 Newsletters

(n°6, 7 et 8) ont été diffusées auprès des membres de l'ALEC et à nos différents partenaires.



Elles sont téléchargeables sur le **site internet** de l'Agence www.aleab33.fr



Note rectificative de l'ALEC faisant suite au journal télévisé » de 20 heures le 16 mars à France 2 qui annonçait que « *pour produire la même quantité d'électricité que le nucléaire en France, il faudrait couvrir l'Union Européenne de capteurs photovoltaïques* ».



Le document précise que la production nucléaire française pourrait être remplacée par une surface de PV égale au 1/146ème de la surface du pays.

(soit 3767 km² de PV, 376 700 ha, un carré de 61 km).

Le 5 mai 2011, a eu lieu, en partenariat avec l'UTOPIA, la **projection du film « La face cachée du pétrole »**

A la suite du film, Yves Cochet, député, ancien ministre, spécialiste et auteur de plusieurs ouvrages sur la crise énergétique,



a commenté une actualité très riche, tout cela contribuant à un **débat** animé.



L'agence bénéficie de l'expérience et de l'apport de plusieurs **réseaux** nationaux et internationaux dont elle est adhérente.



Réalisation de **plaquettes de communication de projet** : Bilan énergétique, Conseil en Energie Partagé et Planification énergétique Facteur 4



Participation à des **conférences, débats** : 40 ans de l'A'urba, climat-CUB, AFNAU...



et à des sessions **de formations** par la Chambre des métiers et de l'artisanat (Formation Eco Habitat)

5 EUROPE

6.1 Veille européenne

Avec l'objectif de créer et de pérenniser cinq agences en Europe, notre consortium était un des plus ambitieux du **programme Intelligent Energy-Europe** de la période.

Février 2011 a marqué la fin de ce contrat dont nous étions le coordinateur et la dernière rencontre des 11 et 12 avril à Porto, a été l'occasion de faire le point sur les premières années et d'échanger sur l'avenir.

Si l'agence de Latina (Italie) a dû déposer le bilan, les autres agences - Porto-Portugal, Murcia- Espagne, Riga-Lettonie, et l'ALEC de l'Agglomération Bordelaise et de la Gironde - n'ont pas à rougir de leur bilan.

Marquant le bénéfice que peuvent tirer les territoires de l'accompagnement des ALEC, elles ont, toutes quatre, été moteur dans l'engagement de leurs collectivités dans la Convention des Maires, à dépasser les objectifs européens en matières de diminution des émissions de GES. Cette implication aura des incidences sur de futurs financements

européens désormais plus ciblés pour les collectivités engagées.

6.1 Veille européenne

L'ALEC a intensifié sa veille afin de suivre la politique européenne en matière énergétique et sensibiliser ses partenaires locaux sur l'opportunité de participer à des programmes européens (exemple **Smart-Cities**).

Intereg IVC « SERPENTE »

Ce projet de 3 ans, obtenu par l'Agence dans un consortium d'une dizaine de partenaires européens, toutes coordonnées par l'agence locale de l'énergie de Florence, permettra de mutualiser les informations et les retours d'expériences de chacun de ses territoires et de les partager localement. L'ALEAB33 s'est portée pilote pour mener à bien la **mutualisation des expériences de rénovation énergétique sur le volet « logement social »** et partagera de la même manière son expérience sur la **rénovation énergétique** du bâtiment ancien en site classé, bâtiments publics, centres sportifs, bureaux portés par d'autres partenaires pilotes.

Le budget pour l'ALEC est de 146 490 € sur 3 ans.

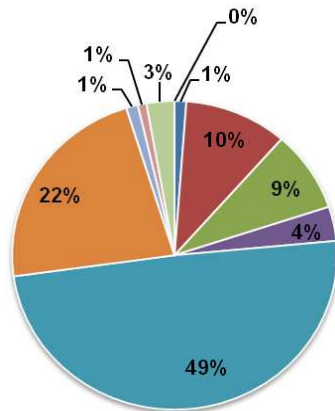
6 Bilan financier 2011

Total des charges	452 671 €
Total des produits	522 108 €
Résultat net	69 437 €

L'excédent exceptionnel est dû à un décalage des charges (salaires et charges, fournisseurs).

6.1 Charges d'exploitation

Dépenses



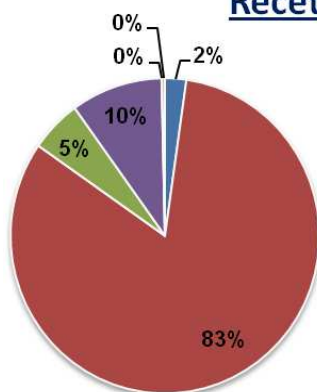
- Achats non stockés (électricité, petit matériel, fournitures...)
- Services extérieurs (location, charges locatives, maintenance, assurance, documentation...)
- Autres services extérieurs (honoraires, impressions, voyage et déplacements, affranchissement, téléphone...)
- Impôts, taxes
- Salaires
- Charges sociales
- Dotations aux amortissements
- Dotations aux provisions

Coûts salariaux : 80%

Coûts de fonctionnement de structure : 20%

6.2 Recettes d'exploitation

Recettes



- Produits d'exploitation (prestations techniques, formations..)
- Subventions d'exploitation
- Cotisations
- Fonds dédiés
- Transfert de charges
- produits exceptionnels

Répartitions des subventions :

- CUB : 28%
- CG33-CRA et ADEME : 20%
- Autres collectivités : 10%

7 Vie de l'association

7.1 L'équipe salariée

Organigramme ALEAB33



L'équipe s'est renforcée sur les postes ENR et copropriétés.

Après 4 années de loyaux services à créer et structurer l'Agence, Michel Feyrit a échangé ses fonctions de directeur contre celles d'expert senior. Depuis novembre 2011, François Menet-Haure lui a succédé. Il a, auparavant, passé 4 ans à la direction de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines.

7.2 Formation du personnel

Le tableau ci-joint récence l'ensemble des formations suivies

THEMATIQUES ET METIERS	Structure organisatrice	Temps de formation (J)
7eme rencontre réseau de chaleur	AMORCE	1
Journée d'information Contrat de Performance Energétique	ATEE	2
Managment de projets BBC & RT 2012	Prévention Consultants	2
Quels dispositifs financiers pour les travaux	CDPEA	0,5
Ressource biomasse en aquitaine Visite SMURFIT KAPPA	ATEE	3
Conférence ENR	AMORCE	1
Forêts, filière Bois & Territoires	PQA	2
Dispositifs et leviers financiers	AGEFOS PME	0,5
Qualité de l'air intérieur	AICVF	0,5
Bois énergie	CIBE	3
Stockage de l'énergie	ATEE	1
OUTILS ET TECHNIQUES		
Perméabilité à l'air des constructions	CDPEA	2
Réaliser un audit énergétique dans le bâtiment	ADEME	4
CREDIT "mettez de l'huile dans les rouages"	CGPME	2
Rénovation a très faible consommation d'énergie	NEGAWATT	1
Méthanisation projets collectifs	ATEE	3
DIVERS		
Assises de l'Energie		6

7.3 Vie de l'association

Les membres du Conseil d'Administration de l'ALE :

Structure	Personne morale	Collège – Sous collège
CUB	Laure CURVALE	A1
CUB	Anne WALRYCK	A1
CUB	Jean Jacques BENOIT	A1
CRA	Monique De MARCO	A1
CRA	Nicolas MADRELLE	A1
CG33	Hervé GILLÉ	A1
CG33	Gilles RENARD	A1
Mairie de Cabanac et Villagrains	Céline LIEBAUT JANY	A2
DOMOFRANCE	Stéphane MOREAU	B1
CLCV	Jean Baptiste BORTHURY	B2
EDF	Francis RIETHER	C1
AICVF	Gérard MAZEAU	C2
AQUITEM	Didier CAPOT	C3
CREAQ	Philippe LAVILLE	D1
EGID	Alain DUPUY (personne physique)	D2
A'URBA	Jean Christophe CHADANSON	E

Nous avons eu le plaisir d'accueillir les représentants du Conseil général de la Gironde nouvellement désignés au collège des membres fondateurs, Monsieur **GILLÉ**, conseiller général et délégué au Développement durable, Plan Climat et Responsabilités sociétale, et **Monsieur RENARD**, vice-président chargé de la Protection et de la gestion de l'espace environnement, des ressources naturelles et énergétiques.

Les membres de l'ALEC, 8 nouvelles adhésions

Nouvelle adhésion

structures	représentant
CdC de Montesquieu	Mme LIEBAUT JANY
CDC du Cubzaguais	Monsieur MABILLE
CDC Pays Haute Gironde	Madame MISIAK
Communauté de Communes de Bourg en Gironde	Monsieur BLANC
Communauté de Communes de l'Estuaire	Monsieur Philippe PLISSON
Mairie Avensan	Monsieur TRAVERS
Mairie de Branne	Monsieur MORIN
Mairie de Braud et Saint Louis	Monsieur VERT
Mairie de Cabanac et Villagrains	Mme LIEBAUT JANY
Mairie de Floirac	Monsieur LE BARS
Mairie de Bouliac	Monsieur BLOCK
Mairie de Générac	Monsieur CADUSSEAU
Mairie de Giscos	Monsieur CAPES
Mairie de Lussac	Madame CRUZEL
Mairie de Marcillac (CDC Estuaire)	Monsieur LABRIEUX
Mairie de Mérignac	Monsieur SAINTE MARIE
Mairie de Pessac	Madame DUMONT
Mairie de Puisseguin	Monsieur POITOU



structures	représentant
Mairie de Reignac (CDC estuaire)	Monsieur GANDRE
Mairie de Saint Ciers sur Gironde (CDC Estuaire)	Madame PLISSON
Mairie de Saint Loubes	Monsieur RODRIGUEZ
Mairie de Saint-Sauveur-Médoc	Monsieur FOUIN
Mairie de St Caprais de Blaye	Monsieur PLISSON
Mairie de St Quentin de Baron	Monsieur MUR
Mairie de Saucats	Monsieur DARRIET
Mairie de Virsac	Madame BOURSEAU
SMICVAL	Monsieur MAROIS Alain
DOMOFRANCE	Monsieur MOREAU
MESOLIA	Monsieur LECROART
SARL AQUITAINE OCEAN (ASL du BURK)	Monsieur KUZMAN
CLCV (EIE)	Monsieur BORTHURY
EDF	Monsieur RIETHER
Gaz de Bordeaux	Monsieur MAZEAU
REGAZ	Madame LECLERC
AICVF	Monsieur MAZEAU
AQUITEM	Monsieur CAPOT
Association OCEAN	Madame LUCAS
CREAQ	Madame PROST
CREPAQ	Monsieur NICOLAS
SEPANSO	Monsieur BARDET
CDPEA	Monsieur LIDVAK
EGID Université de Bordeaux 3	Monsieur DUPUY
AIRAQ	Monsieur BOURQUIN
A'URBA	Monsieur CHADANSON
DREAL-DRIRE	Monsieur LEMAINQUE
SMEGREG	Monsieur de GRISSAC
ENSAP Bordeaux	Monsieur COUGRAND



*Donner par 4 les émissions de gaz à effet de serre et les
consommations d'énergie non renouvelables à l'ici 2050*

*S'inscrire également dans une démarche
écant le moyen terme et le long terme.*

www.aleab33.fr

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat constitue,
pour les collectivités et les partenaires concernés,
un véritable moteur d'une politique d'aménagement
et de développement durable du territoire.

*Propositions... Initiatives...
Evénements... Contacts...
Contactez-nous*

ALEAB33
Agence Locale de l'Énergie et du Climat

**30 cours Pasteur
33000 BORDEAUX**

**Tél : 05.56.00.60.27
Fax : 05.56.24.75.54
contact@aleab33.fr**